

avons insisté pour que le communiqué réaffirme clairement que l'Alliance s'est fixé comme but à long terme la recherche de la détente ainsi que la matérialisation des mesures de contrôle des armements et de désarmement.

Il ne fait aucun doute qu'à la veille de la réunion à Bruxelles, les autres membres de l'Alliance étaient quelque peu inquiets quant à l'appui du Canada à l'endroit de l'OTAN. Les événements de Tchécoslovaquie leur avaient fait comprendre une fois de plus la valeur de l'OTAN comme moyen d'assurer leur sécurité et ils souhaitaient tout naturellement que rien n'arrive, surtout dans les présentes circonstances, pour affaiblir la solidarité de l'Alliance. Lorsque la réunion a pris fin, je crois que nous étions parvenus à persuader nos alliés que nous partagions leur inquiétude pour ce qui est de la sécurité future de l'Europe; que, même si nous étions à faire une révision de notre politique extérieure et de défense, nous resterions fidèles à nos engagements à l'endroit de l'OTAN jusqu'à ce que nous puissions les modifier; et que, à l'avenir, si le Gouvernement du Canada envisageait d'apporter des changements à notre rôle au sein de l'Alliance, il était entendu que nous consulterions nos alliés.

En résumé, la délégation du Canada à la réunion de Bruxelles a tenté de concilier deux visées principales : la première était de bien faire connaître, mais d'une manière pondérée et réaliste, notre condamnation du geste des Soviétiques en Tchécoslovaquie. La deuxième était de travailler de près avec nos alliés en vue de susciter une réaction à ce geste qui puisse influencer de façon constructive la pensée des dirigeants soviétiques, cela afin de les encourager à renouer le dialogue avec le monde occidental plutôt que d'avoir recours à la force dans leur recherche de solutions aux problèmes de l'heure.

*Le ministre de la Défense nationale a aussi fait devant le Comité permanent une déclaration préliminaire dont voici le texte :*

1. Tout d'abord, je tiens à remercier le Comité de m'avoir invité à me présenter ici aujourd'hui et à dire combien je suis heureux d'avoir l'occasion de m'entretenir avec vous des répercussions des graves événements qui se sont déroulés en août dernier, ainsi que de vous rendre compte de la réunion à laquelle j'ai assisté à Bruxelles, en compagnie de mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

2. Avant que je n'aborde les questions de défense qui ont été discutées à la réunion ministérielle de l'OTAN, vous aimeriez peut-être que je retrace la participation qu'a apportée le Canada par le passé à l'effort de défense de l'OTAN. Malgré notre situation géographique relativement isolée, le Canada a été mêlé, au cours du présent siècle, à deux guerres mondiales et à plusieurs autres guerres de moindre envergure. Cette expérience a porté les Canadiens à accepter deux principes de défense fondamentaux. Le premier de ces principes veut que, du point de vue du Canada, la paix et la prospérité dépendent du maintien de la paix dans le monde, et que les Canadiens aient l'obligation